DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2020-42

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : Domaines de compétences par thèmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous matière : Politique de la ville-habitatlogement

Séance du Conseil Municipal du 17 février 2020, Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

OBJET: OPERATION « CŒUR DE VILLE » N°2020-01 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DES REHABILITATIONS **DES FACADES**

Présents: GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel, PINEL Jean-Louis,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations:

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à M. GREFFIER Philippe, M. SOL Philippe donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline, Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André, Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme GIRAL Hélène, Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni, Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU: 11.02.2020

AFFICHAGE EN DATE DU: 11.02.2020

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE

DU: 2 4 FEV. 2020

Secrétaire: Mme BARTHES Chantal,

Absente: Mme RUIZ Patricia.

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'habitat et du cadre de vie, la Commune avec la participation de la Région Occitanie, a mis en place une aide financière pour inciter les propriétaires à réhabiliter les façades des immeubles situés dans le cœur de ville et visibles du domaine public.

Les modalités d'attribution de ces aides ont été définies par délibération du Conseil Municipal n° 2018-117 du 22 mai 2018.

Monsieur le Maire donne lecture du tableau des demandes de paiement annexé à la présente ayant reçu l'agrément de la Ville et de la Région Occitanie, réunissant les conditions définies pour l'obtention des subventions.

Les travaux réalisés par les propriétaires concernés étant conformes aux prescriptions et aux devis déposés, Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions selon le tableau présenté en annexe.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 13 février 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE au vu des dossiers de demande de paiement déposés, de verser, au titre de l'aide à la réhabilitation des façades, les subventions figurant sur le tableau présenté en annexe.

PRECISE que les dépenses seront imputées sur le budget « investissement» de la Commune (nature 20 422 : subvention d'équipement personnes de droit privé)

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 17 février 2020

Le Maire,

Zapliation fute 2020 Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :

2 0 FEV. 2020 Par publication le : 2 4 FEV. 2020 Par delégation.

Le Directeur Général des Services

V.

Hervé ANTOINE

Patrick MAUGARD

Annexe : tableau demande de paiement - subvention « façades»

propriétaire	adresse projet	coût travaux TTC (€)	traitement & forfait de travaux par m²	surface retenue	Luux	subvention Ville (€)				Date agrément	
						subvention	subvention totale	Plafond	Montant à payer	BOSON BASIS CONTROL CONTROL	Commission d'aménagement
Mme Isabelle RAMON	1 Cours de la République Parcelle AC 674	22 667.98	Traitement complet façade Crs République: 120 € / m²	28.25 m²	25 %	847.50	3 729.00	2 500.00	2 500.00	01/07/2019	Ville 05/07/2019
			Traitement complet façade rue Pompidou : 120 € / m²	64.55 m²	25 %	1 936.50					
			Traitement complet pignon : 120 €/ m²	31.50 m²	25 %	945.00					
M. Jacques DUTOUYA	rue Brisée Parcelle AH 299	11 469.04	Traitement complet façade : 120 € / m²	139.53 m²	25 %	4 185.90	4 240.90	2 500.00	2 500.00		06/12/2018
			volets : 55 € / m²	4.00 m ²	25 %	55.00					

Total subvention Ville: 5 000.00 Euros